

Le parc éolien, une « faillite de la politique » pour Garder les Caps

En pointe de la lutte contre le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc, l'association Garder les Caps n'a pu empêcher le projet d'aboutir malgré 12 années de mobilisation. Ce qui n'empêche pas la présidente Katherine Poujol d'être toujours aussi critique.

Julien Vaillant

Quel est votre état d'esprit alors que le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc sera bientôt totalement en service ?

« Qu'un tel projet se réalise est pour nous synonyme de faillite de la politique. Comment peut-on se réjouir de son achèvement ? Il faut quand même rappeler dans quel contexte nous étions avant l'annonce de l'appel d'offres de 2011 et son attribution à Iberlola et sa filiale Ailes Marines en 2012. Nous, associations de défense de l'environnement, discussions depuis trois ans avec l'État d'un projet de parc naturel marin de l'ensemble de baie de Saint-Brieuc. Cette partie du golfe normand bre-

retardé le projet. Iberdrola n'a eu besoin de personne pour allonger les délais. Ils ont quand même mis deux ans et demi pour achever les forages. Et aujourd'hui, après trois ans de travaux, quatre ou cinq éoliennes ne sont toujours pas raccordées au réseau électrique et un câble n'est pas encore ensouillé, alors qu'il s'agit pourtant d'un prérequis du Comité des Pêches. Quant à la mise en service totale du parc, elle ne cesse d'être repoussée.

Concernant les actions en justice, nous ne pouvons que constater la porosité entre le Conseil d'État - qui a autorisé la construction du parc - et les politiques au pouvoir, puisque depuis 2012, les gouvernements successifs et la Région Bretagne ont soutenu le projet. Et ce, malgré les nombreuses irrégularités que nous avons dénoncées. »

Le Conseil d'État vous a pourtant débouté à plusieurs reprises...

« C'est exact, mais je rappelle quand même que dès l'appel d'offres, le projet a été attribué au candidat arrivé en deuxième position, et donc non lauréat, proposant le tarif de rachat

de l'électricité le plus élevé de tous les candidats. Puis en avril 2012, quinze jours avant l'élection de François Hollande, le gouvernement Sarkozy a délivré une autorisation d'exploitation. Le tout sans débat public, ni étude d'impact et pas davantage d'enquête publique.

« Iberdrola n'a eu besoin de personne pour allonger les délais. Ils ont quand même mis deux ans et demi pour achever les forages. »

Puis, en avril 2017, quinze jours avant l'élection d'Emmanuel Macron, la ministre de l'Environnement de l'époque Ségolène Royal a officialisé l'aide d'État de 4,7 milliards d'euros à Iberdrola, alors que cela aurait dû être notifié à l'Union Européenne au moment de l'appel d'offres. Ces éléments ont été relevés par le rapporteur public. Mais le Conseil d'État ne nous a pas donné raison, prétextant notamment que

nous n'étions pas lésés économiquement en tant qu'association de défense de l'environnement. »

Continuez-vous de vous mobiliser aujourd'hui ?

« Oui, au moins pour deux raisons. D'abord car nous sommes très vigilants vis-à-vis des effets des éoliennes sur la faune et la flore. Nous dénonçons à ce titre l'absence totale d'étude d'impact sur les fonds marins. Nous ne savons pas absolument pas ce qui s'y passe. Et nous sommes inquiets des rejets quotidiens d'aluminium en mer, utilisés contre la corrosion des éoliennes.

Par ailleurs, nous sommes particulièrement vigilants pour l'avenir. D'abord parce que Jersey va implanter son parc, avec des machines de 300 mètres de haut, en mitoyenneté du parc de la baie de Saint-Brieuc. Ensuite, car le gouvernement souhaite déployer une cinquantaine de parcs d'ici à 2050, dont plusieurs en Bretagne, pour atteindre une puissance de 40 à 45 gigawatts installés. C'est extrêmement inquiétant pour la préservation de la vie marine et de l'Océan ».